



# CANDIDATS

# FORUM DES ROIS

# DE LA SUPPLY CHAIN 2017

## DOSSIER 8

SOCIETE UTILISATRICE	
Nom de la société :	CHEP
Secteur d'activité	Gestion location de palettes
Chiffre d'affaires annuel	165 M€
Effectif	216
Nom et fonction du représentant	Latifa Gahbiche, Directeur Supply Chain
N° de téléphone	
e-mail	
SOCIETE PARTENAIRE	
Nom du partenaire	U LOG
Nom du représentant (signataire du document)	Jean-Luc ROLLAND
N° de téléphone	
e-mail	
SOCIETE PARTENAIRE	
Nom du partenaire	TRANSALLIANCE
Nom du représentant (signataire du document)	Phillipe LERMINET
N° de téléphone	0383902000
e-mail	Phillipe.lerminet@transalliance.eu
PROJET réalisé depuis 2014	
1. Problématique	Comment optimiser la gestion des flux, réduire l'empreinte environnementale tout en renforçant la collaboration entre U Log, la société Transalliance et CHEP?
2. Solution mise en œuvre (type d'organisation, de logiciel, d'équipements, autres...)	Une mutualisation tripartite de surface et de transport à travers l'implantation d'un centre de tri et de réparation de palettes in situ chez U LOG Mulhouse et la saturation des moyens de transport en collaboration avec U log (Division logistique de système U) et la société Transalliance.
3. Objectif	Optimiser les flux entre U LOG et CHEP. Saturer le transport, diminuer les émissions de CO2 et les kilomètres parcourus à vide. Améliorer la sécurité et les conditions de travail. Assurer une qualité maximale de produit et de service.
4. Description de l'application (20 lignes maxi)	<p>CHEP affrétait 2 à 3 camions par jour pour collecter des palettes de la plateforme de U LOG Mulhouse vers son centre de service de Strasbourg (distance de 116 km). Une fois les palettes triées et réparées, celles-ci étaient à nouveau expédiées vers les clients régionaux de CHEP.</p> <p>U LOG ayant une surface de 2000 m<sup>2</sup> pouvant être mise à disposition dans son entrepôt, CHEP a proposé d'y implémenter un centre de tri et de réparation de palettes qui comporte une ligne de tri automatisé. Ce centre, d'où seront envoyées les palettes aux clients CHEP, sera géré par son sous-traitant la société Transalliance .</p> <p>Grâce à cette proximité, une collaboration transport a pu être mise en place entre CHEP, ULog et la société Transalliance pour optimiser les moyens de transport . Après avoir identifié les fournisseurs de Système U qui sont également clients CHEP, Ulog envoie maintenant ses camions en complet avec des palettes CHEP, réduisant le nombre de kilomètres à vide. Pour les lignes restantes, la société Transalliance gère l'envoi des palettes vers les autres clients CHEP directement à partir de</p>

	la plateforme de ULOG.
5. Périmètre de l'application	Région Alsacienne (67-68)
6. Date de mise en œuvre	Juillet 2016
7. Durée de la mise en place	12 mois
8. Nombre d'utilisateurs concernés	35
9. Difficultés rencontrées et réponses apportées	Les difficultés ont été juridiques et opérationnelles notamment en terme de définition des tâches et d'alignement des besoins des clients et des fournisseurs des différentes entités. La volonté ainsi que l'approche collaborative et transparente entre les différents partenaires a permis de surmonter ces difficultés.
10. Résultats obtenus (qualitatifs et quantitatifs)	Le centre de tri et de réparation de palettes (350 000 palettes /an) a permis une augmentation de la productivité dans la gestion des palettes. La collaboration entre partenaires s'est renforcée. La qualité du service s'est améliorée. 5 personnes ont été embauchées pour le centre de tri par la société Transalliance, les conditions de travail ont été améliorées grâce à l'automatisation du tri. Enfin, la réduction annuelle des kms sera de 86'531 ce qui équivaut à une réduction de 86.25 Tonnes de CO2.
11. R.O.I. estimé	Un retour sur investissement à moins de trois ans.
12. Perspectives d'évolution	Des perspectives d'évolution pourront être apportées, en faveur des véhicules au gaz (GNL, GNC). Aussi, le centre de service CHEP implanté chez ULOG ne gèrera plus uniquement le tri et la réparation des palettes CHEP mais inclura aussi la gestion des palettes Europe que l'entrepôt de ULOG utilise et envoie à ses magasins. Enfin, CHEP et ULOG réfléchissent sur la mise en place d'autres centres de services mutualisés sur le territoire.
13. En quoi cette solution est-elle innovante ?	Cette collaboration est non seulement tripartite mais permet la diversification des activités des différents partenaires (Société Transalliance pour le tri et la réparation de palettes et la gestion des palettes Europe par CHEP). Aussi, elle inclut en même temps une mutualisation transport et une mutualisation de la surface et enfin, les nouvelles solutions technologiques pourront être intégrées (véhicules au gaz) pour s'insérer dans la démarche de responsabilité environnementale et durable
14. En quoi le projet a-t-il impacté les performances de l'entreprise ?	La disponibilité et la gestion des palettes ont été maximisées, les lignes de transport saturées, la productivité améliorée et l'empreinte carbone réduite.
15. Le projet a-t-il une dimension développement durable ? (Si oui, précisez)	Le projet permet la réduction annuelle de 746 camions sur les routes ,86'531 kms parcourus et de 86.25 tonnes de CO2 émis.